

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Date de publication: Vendredi 15 février 2019

INTERFEL, Association interprofessionnelle des fruits et légumes frais, est à la recherche, pour une période d'un an renouvelable deux fois :

- **d'une régie publicitaire en mesure de déployer une opération spéciale (terrain et plan média) de nature à valoriser les fruits et légumes frais et promouvoir leur consommation durant la période estivale (Juillet – Aout)**

Ce marché n'est pas alloti. La mise en concurrence se déroule **en un tour**.

L'offre présentée par les candidats doit être valable pendant 90 jours à compter de la date de remise.

INTERFEL ne prévoit aucune prime ou indemnité de quelle que sorte que ce soit pour les candidats.

Le dossier de consultation, qui stipule l'ensemble des conditions de participation, est disponible sur la plateforme web Double Trade (www.aapc.fr) et/ou sur demande écrite à l'adresse suivante : m.thomassin@interfel.com.

**Date et heure limites de remise des offres
Vendredi 8 mars 2019 à 17h00**

Les candidats transmettent le dossier sous format informatique et/ou sous format papier (entre 9h et 17h) :

- Format informatique uniquement sur le site horodaté Double Trade (www.aapc.fr)
- En mains propres contre récépissé, à l'adresse suivante :
INTERFEL
Services des Affaires Juridiques et Européennes
19 rue de la Pépinière
75008 PARIS

L'enveloppe extérieure portera les mentions obligatoires suivantes:

**« MISE EN CONCURRENCE REGIES PUBLICITAIRES »
« NE PAS OUVRIR »**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas retenus.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser, au plus tard 6 jours avant la date limite de dépôt des offres uniquement par-email, au contact indiqué ci-dessous. Les réponses seront centralisées, anonymisées et transmises à l'ensemble des agences ayant demandé le dossier de consultation.

Mme Marine THOMASSIN

Mail : m.thomassin@interfel.com